

diocèse de Québec : de Saint-Casimir au nord, et Saint-Jean des Chaillons, au sud, *jusqu'au golfe et à l'océan* (les diocèses de Rimouski et de Chicoutimi inclus, par conséquent), il n'y a plus que la cité de Québec où l'on trouve encore une centaine de débits permanents d'alcool, buvettes ou épiceries, et au Kent House (Montmorency), une buvette !

N'y a-t-il pas là de quoi se promettre que l'épuration pourrait bien devenir complète, avant longtemps ? . . .

Ce qui indique avec plus de force encore, ce qui nous y mène infailliblement, c'est la généralisation heureuse de la propagande antialcoolique en dehors de notre diocèse, par toute la province civile de Québec, dans le Canada en général, et dans le monde entier, pourrait-on dire avec justesse. C'est le fait consolant que l'antialcoolisme devient partout « à la mode », alors que l'alcoolisme, hélas ! l'a été bien trop longtemps.

(à suivre)

AMÉDÉE DENAULT.

LA TEMPÉRANCE A SAINT-APOLLINAIRE

A la fin d'une grande retraite prêchée à Saint-Apollinaire, du 24 au 31 octobre, par les Révds PP. Giroux et Denolf, C. SS. R., la Section locale de la Croix Noire a augmenté considérablement le nombre de ses membres.

« Ce fut vraiment un beau spectacle, écrit notre correspondant, de voir cette nouvelle armée de braves qui, après avoir donné leurs noms pour l'enrôlement, vinrent tour à tour s'agenouiller au pied des autels, promettre solennellement de ne jamais faire usage de boissons alcooliques, et baiser la Croix Noire, cette croix qui, source de mérite ici-bas, sera leur récompense là-haut. »

« Félicitations donc aux nouveaux tempérants de Saint-Apollinaire. Espérons qu'ils sauront être fidèles à leurs promesses, qu'ils continueront à donner le bon exemple et à marcher vaillamment dans le chemin de l'honneur et du devoir. »

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.